

.....LES RENCONTRES

DE L'OZP.....

n° 94 – mai 2012

Bilan et perspectives des dispositifs de réussite éducative

Compte rendu de la réunion publique du 4 avril 2012

Antoine Anderson, consultant auprès des collectivités locales dans le champ de la politique de la ville, est déjà intervenu à l'OZP en 2009 sur ce sujet.

<http://www.ozp.fr/spip.php?article6669>

Trois ans après, il fait le point sur l'évolution des programmes de réussite éducative, dont on parle peu mais qui tiennent une place importante dans les politiques territoriales de lutte contre l'échec scolaire.

LIRE L'EXPOSE D'ANTOINE ANDERSON (13 p.) en format PDF ci-joint

Débat

Le partenariat avec l'Education nationale

Les professionnels de la réussite éducative présents dans la salle en ont dans l'ensemble une image positive. Selon les situations locales, ils travaillent avec les principaux, les IEN, les chargés de mission « politique de la Ville », les RASED, les assistantes sociales, les psychologues, les coordonnateurs d'éducation prioritaire...

Un facteur important est le degré de stabilité des personnels de l'éducation (celle des personnels de la réussite éducative semble mieux assurée).

A Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), la *coordonnatrice Education prioritaire* organise depuis deux ans avec succès une journée sur la réussite éducative.

A Pontoise, les orientations d'enfants viennent à plus de 70% de l'Education nationale.

La difficulté, souligne *Antoine Anderson*, est de trouver un espace commun de dialogue entre les PRE et les enseignants.

Y a-t-il concurrence avec l'accompagnement éducatif ?

Marc Douaire (OZP) déclare qu'à l'origine le PRE a été créé par J.-L. Borloo contre l'éducation nationale. *Pascal Bouchard* (Tout Educ) voit aussi dans la création de l'accompagnement éducatif une « contre-attaque » de l'Education nationale.

En fait, fait remarquer *une participante*, la concurrence qui a pu exister au départ n'est plus de mise car la demande est bien supérieure à l'offre. De nombreux enfants sont sur des listes

d'attente.

Pour *Didier Bargas* (IGEANR), le terme d'accompagnement éducatif est trompeur, du moins au collège : on y fait surtout de l'aide aux devoirs et pas vraiment de l'accompagnement.

Alain Bourgarel (OZP), membre du groupe de pilotage d'un PRE, estime que poser la question de la concurrence entre les deux dispositifs n'a pas de sens car ils sont très différents. A Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le PRE a très bien fonctionné, sans doute à cause de l'existence préalable d'un système de veille éducative efficace. C'est la veille éducative qui a fait le travail de recensement des besoins que l'Education nationale et les services sociaux ne faisaient pas. Dès 2005, on a donc pu embrayer directement sur le PRE. Avant, il y avait des tas de problèmes – médicaux, psychologiques, de logement, etc. - que le directeur d'école que j'étais ne pouvait pas traiter. Depuis le PRE, on a enfin une instance à qui on peut s'adresser et cela marche bien depuis 7 ans.

La place des familles dans le dispositif

Une participante : On fait du curatif mais pas vraiment de prévention. Le vrai travail devrait se faire avec les familles plutôt qu'avec les enfants. Les familles nous renvoient une certaine violence, mais jusqu'où doit-on ou peut-on aller dans la prise en compte de leurs difficultés ?

Antoine Anderson : C'est cette dimension qui manque aujourd'hui dans les PRE : les familles n'en sont pas vraiment acteurs. Il est vrai qu'il est difficile pour les professionnels d'être en capacité de prendre ensemble les parents et les enfants tout en s'appuyant sur des partenaires. Cependant, l'écoute existe dans le PRE et peut difficilement être pratiquée ailleurs. Cette fonction d'écoute, d'accompagnement et de médiation du PRE est fondamentale et nécessite une profonde empathie. Pour que les familles se mettent en mouvement et deviennent acteurs, il faut au préalable que soit instaurée une relation de confiance très forte avec les professionnels.

Le cas particulier des clubs Coup de Pouce (qui sont intégrés dans les PRE)

- « Chez moi, ça marche bien, mais les « instits » refusent de collaborer... »
- « Chez moi, cela avance quand le repérage des enfants est bien fait. »
- Chez moi, on a arrêté les clubs Coup de pouce car c'était trop coûteux pour le budget de la commune.

Tout Educ conteste les conclusions du rapport qui soulignait le coût du dispositif. Selon lui, le coût réel (10 euros par heure et par enfant) est loin d'être excessif.

Jean-Claude Emin (OZP) fait remarquer que le même rapport concluait à l'existence d'effets positifs sur les élèves moyens mais pas sur les élèves en grande difficulté. D'ailleurs, Gérard Chauveau a lancé les Coups de pouce (à Colombes, Hauts-de-Seine) pour compenser le déficit culturel et requalifier les parents et non pour traiter des enfants en grande difficulté.

Les Coups de Pouce ne devraient pas exister si ça marchait bien à l'école, conclut *une participante*.

Le millefeuille des dispositifs d'aide

- Les parents, surtout ceux de milieu populaire, sont perdus devant cette multiplicité d'aides juxtaposées. Seules les classes moyennes connaissent les bons choix et les démarches à faire. Le parcours de réussite éducative pour un enfant peut être multiple souligne *une participante*. Le PRE n'est qu'une ouverture. Dans le cas d'un adolescent exclu par exemple, sa violence fait symptôme et l'avantage du PRE, c'est qu'il permet une observation pluridisciplinaire à 5 personnes. On décide ensemble qui est le mieux à même d'intervenir. L'offre permet à l'enfant

de sortir la tête de l'eau et de réactiver quelque chose.

- En principe le PRE part d'un diagnostic de territoire et ne doit pas concurrencer les autres dispositifs.

Les PRE et la culture

Une participante : D'après l'exposé d'Antoine Anderson, le sport et la culture ne représentent qu'une très faible proportion des activités des PRE. C'est tout-à-fait surprenant ! On considère que le culturel doit se faire ailleurs qu'en PRE ; c'est la cinquième roue de la charrette ! Et pourtant l'art permet de se reconstruire et de reprendre confiance en soi.

Une syndicaliste SGEN constate la même indifférence au sein de l'Education nationale : la circulaire de rentrée 2012 est très centrée sur le scolaire et ne s'intéresse pas à la culture.

Quel avenir pour le PRE ?

Répondant à une question, *Antoine Anderson* estime que le dispositif va perdurer, quels que soient les aléas politiques car les municipalités y sont favorables.

Selon *Didier Bargas*, ce sont surtout les associations qui faisaient du soutien scolaire (dont celles financées par la CAF...) qui souffrent des restrictions budgétaires actuelles.

L'évaluation

Jean-Claude Emin souligne que l'évaluation doit porter sur les cohortes d'enfants.

Seul le PRE est capable actuellement de traiter certains problèmes et de jouer ce rôle d'écoute. Il faut réinterroger le fonctionnement des institutions.